COMMUNICATION PUBLICITAIRE

ecofi Actifs pour le futur

★★★★

Notation Morningstar
(au 31/03/2024)

ECOFI ENJEUX FUTURS

Ecofi Enjeux Futurs est un fonds actions internationales lié aux thématiques porteuses et structurelles de demain.

HORIZON D'INVESTISSEMENT
5 ans

Actions :
60 ▸ 100%
Le niveau d'investissement varie en fonction des perspectives de marché

RISQUE*

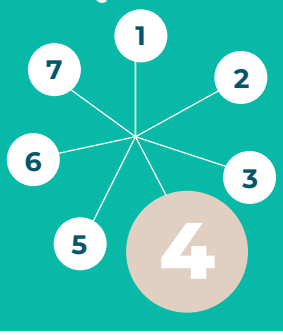

LE PROFIL DU FONDS

Ecofi Enjeux Futurs en bref...

- Un fonds actions internationales.
- Un fonds exposé sur six thématiques structurelles et fondamentales de demain, qui intègre les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).
- Un fonds qui recherche la meilleure allocation au sein des différentes thématiques.
- Un fonds concentré autour d'une cinquantaine de valeurs de croissance (au 31/03/2024).

Investir dans les thématiques proposées par Ecofi Enjeux Futurs

Ecofi Enjeux Futurs se nourrit au quotidien des six thématiques constituant de véritables enjeux d'avenir :

- les biais de croissance : efficience énergétique, traitement de l'eau et des déchets, énergies renouvelables ;
- les biais défensifs : santé, services à la personne ou éducation, testing, inspection et certification.

Une gestion discrétionnaire, préoccupée par l'avenir

La gestion discrétionnaire intervient dans le cadre d'un univers d'investissement international suite à une sélection quantitative suivie d'une analyse fondamentale.

Les sociétés sélectionnées sont à la fois innovantes et dotées de projets d'avenir structurants.

La diversification sur les 6 thèmes retenus et les zones géographiques sont de fortes valeurs ajoutées. Le gérant positionne le curseur selon ses anticipations de marché. Ainsi, une forte pondération sur la zone États-Unis est orchestrée lors d'un regain de risque et de volatilité sur les marchés ; en cas contraire la zone Europe est privilégiée.

Un univers qui possède de véritables atouts

Les forts enjeux de demain sont captés par Ecofi Enjeux Futurs qui a pour stratégie d'adapter sa structure d'allocation en fonction de l'environnement économique.

L'univers d'investissement est évolutif géographiquement, selon les périodes d'aversion au risque, et mobile au regard des 6 thématiques observées.

"L'efficience énergétique et le secteur de la santé offrent de multiples opportunités d'investissement dans une vision d'avenir."

Karen Georges
Gérante actions

Gérante depuis 2010

*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.
Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection de l'univers d'investissement

- **Univers initial :** Pays de l'OCDE
- **Processus Impact ISR :**
  - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
  - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et de l'intensité carbone (Moody's ESG Solutions) selon la Méthode I-Score ;
  - Gestion des sociétés controversées.
- **Filtres quantitatifs :** pourcentage du chiffre d'affaires ou de la Recherche & Développement sur les 6 thématiques du fonds

2 Notation des valeurs

Critères de notation

- **Analyse financière** pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : ratios financiers, business-model, qualité de la technologie, positionnement concurrentiel, perspectives de croissance, qualité du management

3 Construction du portefeuille global

Elle dépend :

- de la note établie à partir de l'analyse financière fondamentale ;
- de l'analyse des entreprises sous l'angle des six thématiques observées ;
- de l'appréciation du risque valeur et du risque marché/secteur.

Le processus Impact ISR Intensité 1 exclut ≈ 20% de l'univers d'analyse ESG.

FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG[1].

FOCUS ODD

Le fonds intègre parmi ses objectifs de gestion, le niveau d'alignement avec l'ODD 5 des Nations Unies sur la parité, en étant systématiquement supérieur à celui de leur univers ESG[1].

[1]Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul, se reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.

AVANTAGES

- Être présent à l'international dans des secteurs où les moteurs de croissance sont robustes à long terme
- Investir dans des valeurs d'avenir à forte visibilité
- Gérer le curseur des valeurs de croissance et les valeurs défensives

INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque actions et gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque de change, taux, spécialisation, juridique
- Risque lié à des investissements en petites capitalisations et sur les marchés émergents
- Risque lié à la gestion des garanties et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres, de durabilité

CARACTÉRISTIQUES

Classification AMF : Actions internationales

Code ISIN : Part C : FR0010592022 - Part I : FR0010596759

Forme juridique : OPCVM - UCITS IV

Classification SFDR : Article 9. Limite méthodologique : en utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Ecofi à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles.

Dépositaire / Conservateur : Caceis Bank France

Valorisateur : Caceis Fund Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 15 avril 2008

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : International

Indice de référence : Aucun. Toutefois, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice MSCI World Index converti en euros (dividendes réinvestis).

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 à cours inconnu soit sur la valeur liquidative du jour J.

Valeur initiale de la part : Part C : 50 euros – Part I : 10 000 euros

Frais de gestion : Part C : 2% maximum – Part I : 0,80% maximum

Commissions de souscription : Acquises à l'OPC : néant - Non acquises à l'OPC : 4,00% TTC (maximum) de l'actif net / Les allers-retours sont exonérés.

Commissions de rachat : Néant

Commissions de mouvement : 0,1196% TTC (sur actions uniquement)

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.
Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (http://www.amf-france.org/) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GROUPE CREDIT COOPERATIF

REP Papiers n° FR308133_035ANF